

Paris, le 27 juillet 2012

Monsieur le Ministre,

Le syndicat CFDT-MAE souhaite appeler votre attention sur deux biens immobiliers du ministère des affaires étrangères, l'immeuble de la rue Huysmans (Paris VIème) et le château de La Celle-Saint-Cloud (78).

Les appartements de l'immeuble de la rue Huysmans sont attribués dans la plus grande opacité à quelques privilégiés du ministère. Interrogé par la CFDT lors du dernier comité technique ministériel, le service des immeubles affirme que ces logements sont réservés « à des fonctionnaires du MAEE qui en raison de leurs fonctions subissent des contraintes de service fortes » et que les loyers sont fixés « sur la base de loyers du marché (fourchette basse) » (sic).

Les fenêtres de ces appartements viennent d'être entièrement refaites, au moment où les services en centrale et à l'étranger se démènent au quotidien pour boucler leur budget de fonctionnement courant avec des solutions de fortune.

Le cas du château de La Celle-Saint-Cloud est différent. Selon les termes du legs de 1951, le château doit être réservé au seul usage personnel du ministre des affaires étrangères. Par conséquent, ce lieu ne saurait être utilisé pour des conférences sauf à sortir des clauses du legs. Les lointains descendants déshérités veillent et n'attendent que cela pour faire valoir leurs droits¹.

La Cour des comptes pointe régulièrement le coût lié à l'entretien de ce bâtiment, sans que le ministère ne puisse se prévaloir d'une quelconque utilité publique de ce lieu².

¹Monsieur Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères
37, quai d'Orsay
75007 Paris

Cqué : SG, DGA, SIL, DAF, DRH

La dernière réunion diplomatique organisée dans ce lieu excentré remonte au 15 juillet 2007 (réunion interlibanaise). D'autres châteaux de la République comme Rambouillet pourraient être utilisés en cas de nécessité.

² La dernière rénovation a été menée par le ministre Hubert Védrine, au début des années 2000.

Ces deux bâtiments sont des anachronismes inutilement coûteux pour le ministère à l'heure où il lui est demandé de prendre sa juste part à la réduction des déficits publics, où les moyens de fonctionnement des services sont drastiquement réduits et où bon nombre d'agents du ministère sont confrontés aux difficultés de logement à Paris.

La CFDT vous demande, donc, Monsieur le Ministre :

- de décider la vente de l'immeuble de la rue Huysmans et d'utiliser le produit de cette vente à l'acquisition par la Mission pour l'Action Sociale, de droits de réservation supplémentaires de logements sociaux au bénéfice des agents du ministère qui en ont le plus la nécessité.

- de renoncer au legs du château de La Celle-Saint-Cloud afin de pouvoir redéployer les crédits de fonctionnement et d'investissement au bénéfice des services du ministère, en France et à l'étranger.

Vous remerciant par avance à l'attention que vous voudrez bien porter à ces propositions qui vont dans le sens à la fois des « efforts » mais aussi de la justice sociale, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le conseil syndical CFDT-MAE,

La secrétaire générale adjointe

Raphaëlle Lijour